

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avignon, le 19 mai 2021

## COVID 19 – PROLONGATION DES MESURES LOCALES COMPLÉMENTAIRES POUR LUTTER CONTRE L'ÉPIDÉMIE

Avec un taux d'incidence de 110 pour 100 000 habitants en semaine 19, qui reste l'un des plus élevés en région Provence Alpes Côte d'Azur, la situation sanitaire demeure fragile dans le département de Vaucluse.

Aussi et plus que jamais, **l'allègement des mesures de restrictions sanitaires au niveau départemental doit impérativement respecter les trois principes de progressivité, de prudence et de vigilance** rappelées par le Président de la République et le Premier ministre.

**Ainsi, les mesures locales complémentaires suivantes sont prolongées afin de lutter contre l'épidémie.**

### 1. Prolongation du port du masque jusqu'au 8 juin inclus :

Le **port du masque** reste obligatoire **dans toutes les communes** du département, pour toutes les personnes de onze ans et plus, **sur la voie publique et dans les espaces ouverts au public.**

### 2. Prolongation de mesures diverses visant à lutter contre l'épidémie de Covid-19 jusqu'au 8 juin inclus :

- Les **buvettes et points de restauration debout** sont **fermés** dans les établissements recevant du public, ainsi que dans l'espace public couvert ou de plein air.
- **Les activités et soirées dansantes**, dans tous les établissements recevant du public dont l'ouverture n'est pas interdite, ainsi que dans l'espace public couvert ou non, **demeurent interdites.**

**En revanche les mesures suivantes prises dans le département ne sont pas prolongées :**

- **l'interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique** et dans les espaces ouverts au public
- **l'interdiction de la diffusion de musique** amplifiée sur la voie publique
- **l'interdiction de la livraison à domicile après 22h**

- l'interdiction des braderies, vides-greniers, brocantes, ventes au déballage et foires
- la fermeture des centres commerciaux et galeries marchandes attenantes de plus de 10 000 m<sup>2</sup>.

Les **forces de sécurité intérieure** sont mobilisées pour s'assurer du **strict respect** de ces dernières mesures locales complémentaires et en particulier du respect de l'horaire du couvre-feu décalé à 21h.

Dans le contexte actuel, Bertrand GAUME, préfet de Vaucluse, appelle une nouvelle fois à la **vigilance** et la **responsabilité** de chacun. Il est plus que jamais nécessaire de respecter les gestes barrières, le port du masque, mais surtout de se faire vacciner pour les personnes éligibles.

Toutes les informations sont à retrouver sur le [site du Gouvernement](#).

ou en appelant le 0 800 130 000 (appel gratuit, 24/24 h).